

Comment valider un devis sur KAIROS (Pôle Emploi)

Destinataires : Demandeurs d'emploi inscrit à Pôle Emploi et Consultant.e.s	
Version: v0-1	Référence : Administratif – Annexe 2-2
Date de création : 30/10/2018	Date de mise à jour : 12/02/2020
Auteurs : Jocelyne Gervais	Contrôle : Eric Montmureau

SOMMAIRE:

Objectif de ce tutoriel	1
Qu'est-ce que Kairos ?	
Le DE (numéro demandeur d'emploi) : la clé d'entrée sur Kairos	
Comment le demandeur d'emploi valide-t-il son devis ?	

OBJECTIF DE CE TUTORIEL

Ce document vous présente la procédure permettant à un demandeur d'emploi de valider sa demande de prise en charge d'un bilan de compétences par Pôle emploi.

Pour information, cette demande s'effectue en 3 temps :

- 1- Demande de devis via la Webstore FORMACOMFRANCE Cf. Administratif Webstore et Annexes 2-1
- 2- Chargement du devis sur le site Kairos par notre équipe administrative,
- 3- Validation du devis par le demandeur d'emploi.

Qu'est-ce que Kairos ?

L'interface « KAIROS » est une plateforme d'échange qui permet, de façon dématérialisée, la transmission d'informations relative au parcours de formation et remplace une transmission papier.

FORMACOMFRANCE est inscrit sur cette plateforme, ce qui permet aux demandeurs d'emploi de réaliser et de valider en ligne leur demande de bilan de compétences via leur propre espace personnel de Pôle emploi.

LE DE (NUMERO DEMANDEUR D'EMPLOI) : LA CLE D'ENTREE SUR KAIROS

Le numéro DE est l'élément pivot pour toutes les demandes de financement de formations pour un demandeur d'emploi.

D'où le fait de l'indiquer dès la demande de devis sur le Webstore dans la zone « Commentaire ».

COMMENT LE DEMANDEUR D'EMPLOI VALIDE-T-IL SON DEVIS ?

Dès lors que le devis a été déposé sur Kairos par notre équipe administrative, le demandeur d'emploi doit le valider le devis sur son espace personnel Pôle emploi.

Une fois connectée à son espace personnel, il doit suivre le process suivant :





Annexe 2-2:

Comment valider un devis sur KAIROS (Pôle Emploi)

